

PÔLE MÉTROPOLITAIN
DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE



2021

DESSERTE EN TRANSPORT EN COMMUN DES SITES TOURISTIQUES DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

— PRÉAMBULE

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique et de promotion du territoire, les élus du Pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine ont défini les mobilités comme un axe prioritaire de travail.

Permettre aux clientèles touristiques de se déplacer sur l'ensemble du territoire répond à un enjeu majeur de diffusion des flux. D'une part, il s'agit de faire bénéficier de l'affluence des grands sites touristiques aux territoires moins connus de l'estuaire de la Seine. D'autre part, l'amélioration des mobilités, qu'elles s'opèrent en transport en commun ou en modes doux, augmente la qualité de l'accueil en simplifiant les déplacements et en offrant une alternative à la voiture individuelle, souvent source de saturation pour certaines destinations.

Le groupe de travail « Attractivité et Tourisme » a défini comme prioritaire l'action. Optimiser le service de transports en commun existant à la desserte des sites touristiques. L'objectif de cette action est l'amélioration de l'accessibilité de certains sites touristiques en transport en commun, pour les habitants comme pour les touristes, par une optimisation des réseaux des flux touristiques.

Conçu avant tout pour répondre aux besoins des habitants pour des trajets du quotidien sur des liaisons domicile-travail ou domicile-lieu d'enseignement, le réseau des transports en commun peut devenir un outil majeur de développement touristique. Une desserte de qualité incite le visiteur à séjourner plus temps et à revenir plus souvent, augmentant ainsi les retombées économiques. Elle permet également d'attirer une nouvelle clientèle souhaitant se déplacer de manière plus écoresponsable. Avec l'élévation de la conscience écologique (flight bashing) et le développement du slow tourisme et du tourisme de nature, l'essor des transports en commun dans les déplacements touristiques est à anticiper pour répondre aux futures exigences environnementales des clientèles touristiques.

Le tourisme peut également devenir lui aussi un outil majeur de la politique de transports en commun d'un territoire, en apportant une diversification de clientèle durant les périodes creuses, aussi bien saisonnières que journalières.

En termes d'organisation, certaines des lignes existantes peuvent desservir plus efficacement des sites touristiques grâce à différentes adaptations : trajet, horaire, saisonnalité, fréquence... Egalement en termes de visibilité, une mise en tourisme de l'arrêt doit s'opérer. Il est à noter que l'usage des transports en commun par un habitant est principalement subi alors que l'utilisation de ce mode de déplacement par un touriste est majoritairement choisie. Les attentes de ce dernier seront alors différentes (informations touristiques, trajet ludique, continuité du déplacement...). Selon un sondage Statista de 2018, 84 % des français interrogés choisissent la voiture comme moyens pour se rendre sur leurs lieux de vacances. Une grande part des touristes venant visiter l'estuaire de la Seine reste donc à convaincre et à familiariser avec cette mobilité.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE

3

LA MOBILITÉ EN TRANSPORT EN COMMUN DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE

7

Les portes d'entrée du territoire

Les autorités organisatrices de de la mobilité

L'organisation du transport en commun
dans l'estuaire de la Seine

UNE ACCESSIBILITÉ DIVERSE DES SITES TOURISTIQUES EN TRANSPORT EN COMMUN

13

L'accessibilité des sites touristiques en transport en commun

Les sites touristiques bien desservis

Les sites touristiques éloignés d'un arrêt de bus

Les sites touristiques non desservis

Répartition des arrêts par exploitants

CONCLUSION

33

ANNEXE - POINT MÉTHODOLOGIQUE

35

Traitement de la donnée Transport

Traitement de la donnée Tourisme



**LA MOBILITÉ
EN TRANSPORT EN COMMUN
DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE**

1. LES PORTES D'ENTRÉE DU TERRITOIRE

Le territoire de l'estuaire de la Seine est traversé par de nombreux et divers réseaux de transport.

- › Le territoire dispose d'une très bonne accessibilité routière avec en particulier les autoroutes A 29 et A 13 reliant l'estuaire à l'Île-de-France et aux Hauts-de-France. Les temps de parcours sont relativement courts depuis Paris (par exemple : Deauville-Paris en 2 h 10).
- › Le territoire est desservi par trois compagnies régulières d'autocars longue distance depuis et vers Paris : BlaBlaBus, Flixbus et Isilines. Les dessertes sont à destination des villes à fort attrait touristique : Deauville, Honfleur, Cabourg, Étretat et Le Havre.
- › Le territoire est desservi par deux lignes ferroviaires de part et d'autre de la Seine : la ligne Paris – Rouen – Le Havre et les lignes Paris-Caen-Cherbourg et Paris-Trouville-Deauville. Ces dernières sont complétées par La Lézarde Express Régionale (LER) Le Havre – Rolleville, la liaison Breauté-Beuzeville-Fécamp et la liaison Lisieux-Deauville.
- › Deux des quatre ports d'arrivée normands se situent dans l'estuaire : le port du Havre et le port de Ouistreham desservis depuis Portsmouth.
- › Le territoire accueille deux aéroports : Deauville-Normandie et Le Havre – Octeville qui sont d'abord des aéroports d'émission avec vols charters et vols low cost.
- › Un réseau de transport en commun relativement dense mais peu interconnecté entre les deux rives et desservant peu les espaces ruraux.

Ce maillage confère à l'estuaire de la Seine une facilité d'accessibilité depuis les régions limitrophes et pays de proximité. Cependant, cet atout ne se transforme pas en avantage concurrentiel car les voyageurs sont majoritairement en transit ou en courts séjours.

À l'inverse, l'interconnexion à l'intérieur du périmètre de l'estuaire n'opère pas encore. Les axes de mobilité sont orientés est-ouest (liaisons radiales nationales et régionales) et sont peu orientés nord-sud (liaisons locales). **Les mobilités internes sont complexes en transport en commun incitant à privilégier la voiture individuelle** notamment en matière d'excursion. Or, il est à noter que les flux touristiques sont réels entre les zones de séjours touristiques et les zones d'excursion.

Il faut également noter la problématique du dernier kilomètre entre les dessertes des transports entrants, notamment le train, et les lieux de visites. La continuité du trajet n'est pas garantie.

2. LES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE LA MOBILITÉ

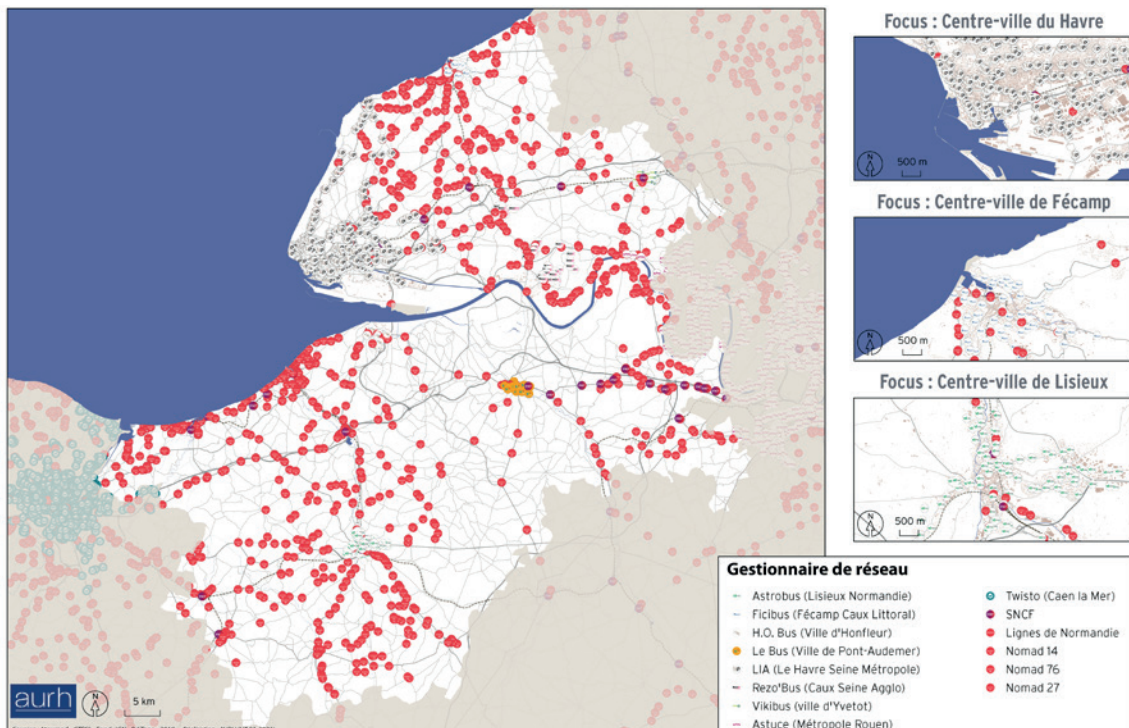
L'organisation des mobilités, qu'il s'agisse d'itinéraires, de lieux desservis, de cadence ou d'horaires, est définie pour répondre aux besoins des habitants.

La diversité des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) du territoire du Pôle métropolitain complexifie la mise en tourisme des transports en commun. Les périmètres d'intervention ne doivent pas se limiter aux frontières administratives. De plus, les collectivités concernées sont dotées aussi bien de la compétence tourisme que de la compétence mobilité : Région, Département, EPCI. Cette « double casquette » peut permettre la mise en cohérence entre tourisme et échelles territoriales. **Le Pôle métropolitain, également constitué d'un groupe de travail « Attractivité et tourisme » et d'un groupe de travail « Mobilités », joue alors le rôle de maillon commun sur ce territoire élargi.**

La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, dite loi Lom, doit réformer en profondeur le cadre général des politiques de mobilités, en intégrant les enjeux environnementaux. Elle vise quatre objectifs : sortir de la dépendance à l'automobile, accélérer la croissance des nouvelles mobilités, réussir la transition écologique et programmer les investissements dans les infrastructures de transport.

Le sujet de la mobilité touristique apparaît comme un enjeu qui doit répondre à ce cadre légal et les objectifs définis. De par la contrainte législative mais aussi par stratégie de développement territorial et de développement durable, les AOM vont se projeter dans la mobilité de demain avec des orientations et projets à court et moyen termes. Le tourisme doit alors prendre part au débat local dès à présent.

Les arrêts de transport en commun de l'estuaire de la Seine



3 L'ORGANISATION DU TRANSPORT EN COMMUN DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Aujourd'hui le transport en commun dans l'estuaire s'organise sur plusieurs niveaux correspondant aux périmètres d'intervention.

Réseaux interurbains dans les limites départementales

- › Nomad 76 : Département de la Seine-Maritime et débordement sur le département de l'Eure (Perriers-sur-Andelle et Gisors)
29 lignes régulières
1098 arrêts desservis
- › Nomad 27 : Département de l'Eure et débordement sur le département de la Seine-Maritime (Le Havre), du Calvados (Lisieux), l'Orne (l'Laigle) et les Yvelines (Dreux) périmètre
30 lignes régulières
595 arrêts desservis
- › Nomad 14 : Département du Calvados et débordement sur le département de la Seine-Maritime (Le Havre) et de l'Orne (Flers)
26 lignes régulières et 51 lignes scolaires
1358 arrêts desservis

Réseaux interurbains régionaux

- › Nomad Normandie : Région Normandie
9 lignes régulières
83 arrêts desservis
- › SNCF : Région Normandie et régions voisines
176 arrêts desservis

Réseaux urbains

- › Le Bus (Pont-Audemer) Commune de Pont-Audemer
1 ligne régulière
22 arrêts desservis
- › LIA (Le Havre Seine Métropole) Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole
22 lignes régulières + 2 lignes de tramway
429 arrêts desservis
- › Ho bus (Honfleur) commune d'Honfleur
3 lignes régulières
27 arrêts desservis
- › Ficibus (Fécamp Caux Littoral) Commune de Fécamp et communes avoisinantes
6 lignes régulières
66 arrêts desservis
- › Astorbus (Lisieux Normandie) Commune de Lisieux et communes avoisinantes
7 lignes régulières
94 arrêts desservis
- › Rezobus (Caux Seine Agglo) Communauté d'agglomération Caux Seine Agglo
9 lignes régulières (4 à Bolbec, 2 à Lillebonne et 3 à Port-Jérôme-sur-Seine) + 1 ligne de marché
140 arrêts desservis
- › Astuce (Métropole de Rouen) : Métropole de Rouen et débordement sur Caux-Seine-Agglo (Rives-en-Seine)
41 lignes régulières + 1 ligne de métro
1 221 arrêts desservis

FOCUS

ATOUMOD® LA MUTUALISATION AU SERVICE DES USAGERS

Né en 2011 en Haute-Normandie, le dispositif Atoumod® regroupe les autorités organisatrices de mobilité (Région Normandie, Départements, EPCI). Chacune en charge d'organiser les transports sur leurs périmètres respectifs, elles se sont fédérées pour mettre en place une billettique unique (carte « Atoumod® »), un portail d'information, une communication commune (atoumod.fr), et une tarification multimodale. L'un des objectifs est de mettre en place un service continu facilitateur pour les usagers.

- › **Faciliter et simplifier les déplacements rendent attractif l'usage des transports en commun. C'est une des clés pour inciter les touristes à se tourner vers ce mode de transport.**

FOCUS

NOUVELLE DESSERTE LIA VERS ÉTRETAT

Suite à la création de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en janvier 2019, née de la fusion de la Communauté de l'agglomération havraise (dotée de la compétence transport), de la Communauté de communes Caux Estuaire et de la Communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval, le réseau de bus s'est élargi en 2020 pour couvrir ce nouveau périmètre et desservir Étretat et Saint-Romain-de-Colbosc. Il s'agit d'une intégration totale au réseau existant qui complète les lignes interurbaines régionales à vocation majoritairement scolaire et qui renforce l'intermodalité en desservant les gares du territoire. Ce nouveau déploiement est aussi un acte fort en faveur du tourisme avec la desserte d'Étretat depuis Le Havre, destination à forte fréquentation attirant de nombreux touristes en séjour sur place et une majorité d'excursionnistes, vacanciers ou résidents des territoires de proximité.

- › **La question touristique a ici été intégrée dès le début de l'étude sur le déploiement du réseau existant. Cette mobilité touristique doit être prise en compte au même titre que les déplacements du quotidien notamment entre les destinations d'accueil touristiques, les villes émettrices de proximité et les points d'entrée du territoire comme les gares.**



**UNE ACCESSIBILITÉ DIVERSE
DES SITES TOURISTIQUES
EN TRANSPORT EN COMMUN**

1. L'ACCESSIBILITÉ DES SITES TOURISTIQUES EN TRANSPORT EN COMMUN

Le territoire du Pôle métropolitain recense 85 sites touristiques majeurs et diversifiés dans leur thématique et dans leur fréquentation.

L'offre de sites de visites et de loisirs présente également une bonne répartition géographique sur l'ensemble du territoire.

Chaque collectivité de l'estuaire de la Seine est donc susceptible de capter des flux depuis les sites et lieux à forte fréquentation.

Répartition par catégorie

| CATÉGORIE | |
|--|------|
| Parcs et jardins | 19 % |
| Musées thématiques | 17 % |
| Châteaux et architectures civiles remarquables | 13 % |
| Ecomusées et musées d'art et traditions populaires | 10 % |
| Parcs à thème | 9 % |
| Edifices religieux | 8 % |
| Sites industriels, agricoles, artisanaux et techniques | 8 % |
| Muséums et Musées d'histoire naturelle | 4 % |
| Transports touristiques | 4 % |
| Sites archéologiques | 3 % |
| Sites et lieux de mémoire | 2 % |

Répartition par fréquentation

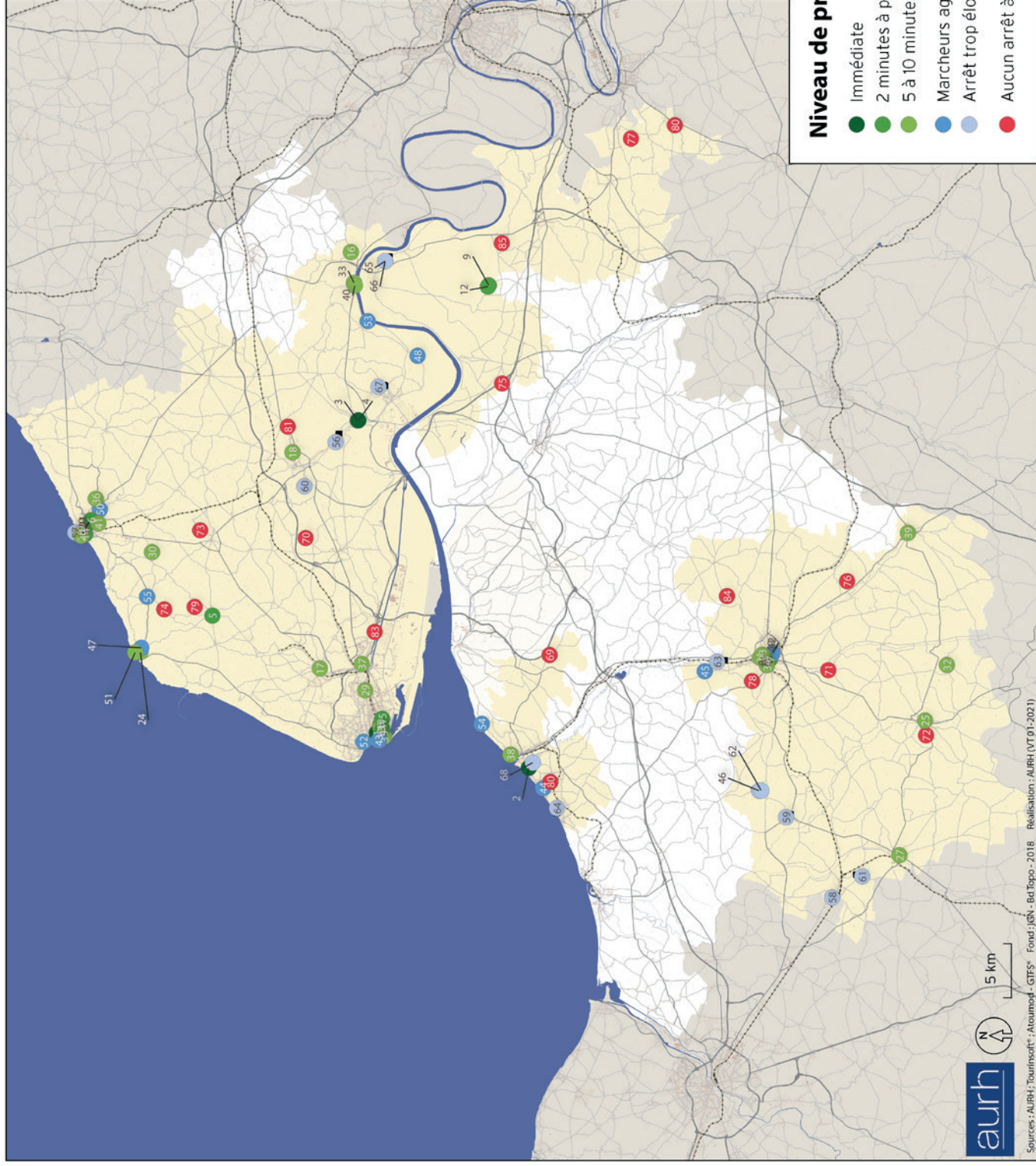
NB La fréquentation prise en compte est la dernière transmise au CRT et ne correspond pas toujours à la fréquentation N-1

| NOMBRE DE VISITEURS | |
|--------------------------------|------|
| Entre 1 000 et 5 000 visiteurs | 16 % |
| Entre 10 et 25 000 visiteurs | 14 % |
| Entre 5 et 10 000 visiteurs | 10 % |
| Moins de 1 000 visiteurs | 8 % |
| Plus de 100 000 visiteurs | 7 % |
| Entre 50 et 100 000 visiteurs | 7 % |
| Entre 25 et 50 000 visiteurs | 6 % |
| Fréquentation non connue | 33 % |

En terme de qualité de la desserte en transport en commun, les 85 sites touristiques étudiés se répartissent de la manière suivante :

- 41 sites touristiques sont dotés d'un arrêt de bus à proximité (à moins de 10 minutes de marche et moins de 400 mètres) ;
- 27 sites touristiques ont un arrêt de bus trop éloignés ;
- 17 sites touristiques ne sont pas desservis.

La proximité des sites touristiques de l'estuaire de la Seine à un arrêt de transport en commun



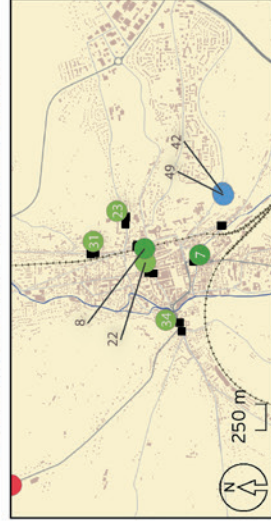
Focus : Centre-ville du Havre



Focus : Centre-ville de Fécamp



Focus : Centre-ville de Lisieux



2. LES SITES TOURISTIQUES BIEN DESSERVIS

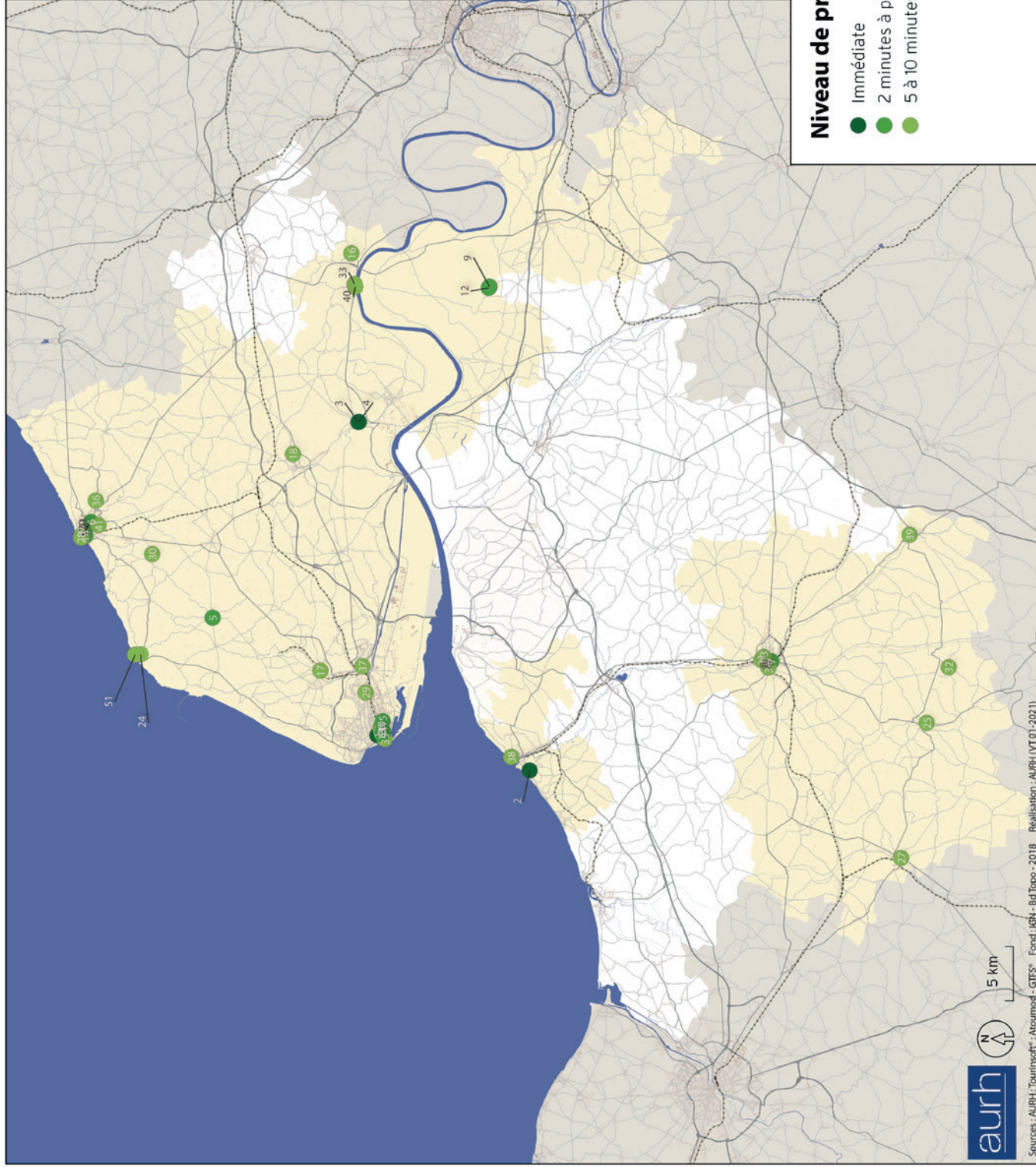
Parmi les 41 sites dotés d'un arrêt de bus à proximité, il est à noter que le temps de cheminement piéton entre l'arrêt et le site varie :

- › 4 ont un arrêt de transport en commun à proximité immédiate ;
- › 11 ont un arrêt de transport en commun situé à 2 minutes à pied ;
- › 26 ont un arrêt de transport en commun entre 5 et 10 minutes à pied.
- ›

Pour cette qualité de desserte, plusieurs préconisations peuvent être faites :

- › **Mise en corrélation des horaires/jours de passage des bus avec les horaires/jours d'ouverture du site touristique de proximité**
- › **Changement de nom de l'arrêt pour une meilleure identification de la desserte touristique**
- › **Mise en tourisme de l'arrêt pour une valorisation touristique de la destination auprès des touristes mais aussi des habitants**
- › **Mise en place d'indications directionnelles sur ou à partir de l'arrêt pour orienter les touristes au sortir du bus**
- › **Amélioration du cheminement piéton (accessibilité PMR, sécurisation...)**

La proximité des sites touristique de l'estuaire de la Seine à un arrêt de transport en commun - Desserte correcte



Focus : Centre-ville du Havre



Focus : Centre-ville de Fécamp



Focus : Centre-ville de Lisieux



Proximité immédiate

| Site | Fréquentation | Arrêt(s) | Matérialisation | Exploitants | Ligne(s) |
|------------------------------------|---------------|-----------------------|--|-------------|----------------|
| 1 Appartement témoin Perret | 25 323 | George V | Marquage au sol + poteau | LIA | 1, C2, 4, 6, 7 |
| 2 Les Franciscaines | NC | Deauville : Eglise | Marquage au sol + abri | Nomad 14 | 20 |
| 3 Musée archéologique | 4 670 | Théâtre Romain | Marquage au sol + parking à proximité | Nomad 76 | 20 |
| | | Place Felix Faure | Marquage au sol + poteau + parking à proximité | Rezo'bus | 11,12 |
| 4 Théâtre gallo-romain | 10 663 | Théâtre Romain | Marquage au sol + parking à proximité | Nomad 76 | 20 |
| | | Place Felix Faure | Marquage au sol + poteau + parking à proximité | Rezo'bus | 11,12 |

2 minutes à pied

| Site | Fréquentation | Arrêt(s) | Matérialisation | Exploitants | Ligne(s) |
|--------------------------------------|---------------|----------------------|---|-------------|----------------|
| 5 Aquabowling des Falaises | NC | Piscine des Falaises | (Arrêt trop récent, à voir sur place) | LIA | 21 |
| 6 Centre aquatique la Piscine | 140 000 | Coubertin | Marquage au sol + abri | Nomad 76 | 22, 24 |
| | | Coubertin | Marquage au sol + poteau | Ficibus | 1 |
| 7 Chapelle du Carmel | 167 736 | Office du tourisme | Marquage au sol | Nomad 14 | 253 (scolaire) |
| | | Office du tourisme | Marquage au sol | Astrobus | 1, 2, 5 |
| 8 Chocolaterie Mérimée | 1 700 | Clemenceau | Marquage au sol + poteau (un côté) + abri (un côté) | Nomad 14 | 50, 52, 53, 56 |
| | | Clemenceau | Marquage au sol + poteau (un côté) + abri (un côté) | Astrobus | 1, 2, 4, 5, 7 |

2 minutes à pied

| Site | Fréquentation | Arrêt(s) | Matérialisation | Exploitants | Ligne(s) |
|--|---------------|-----------------|---|-------------|------------------|
| 9 Four à Pain | 7 851 | Grand rue | (à voir sur place) | Nomad 27 | 560 |
| 10 Jardin japonais | 815 | Pont Vauban | Marquage au sol + poteau | LIA | 4, 13 |
| 11 Maison de l'Armateur | 14 799 | St François | Marquage au sol + poteau | LIA | 4 |
| 12 Musée du sabot et Chaumière aux Orties | 6 138 | Grand rue | (à voir sur place) | Nomad 27 | 560 |
| 13 Museum d'histoire naturelle | 45 788 | Museum | Marquage au sol + poteau + quai (un côté) | LIA | C2, 04 |
| 14 Palais Bénédictine | 107 400 | Bénédictine | Marquage au sol + poteau | Ficibus | 2 |
| 15 Piscine Bains des Docks | 259 658 | Bains des Docks | Poteau (un côté) + abri (un côté) | LIA | 8 |
| 16 Abbaye de Fontenelle | NC | Le bourg | Aucun aménagement | Nomad 76 | Service Brotonne |
| 17 Abbaye de Montivilliers | 4 527 | Place Carnot | Quai + parking à proximité | Nomad 76 | 23 |
| | | F. Mitterrand | Quai + parking à proximité | LIA | 1 |
| 18 Atelier Musée du textile | 3 170 | Saint Anne 1 | Marquage au sol (un seul côté) + poteau | Rezo'bus | 2 |
| 19 Au Gré des Vents | NC | Ulysse Prévost | Marquage au sol + poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Nomad 76 | 24 |
| | | Ulysse Prévost | Marquage au sol + poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Ficibus | 1 |
| 20 Boucane du Grand Quai | 36 000 | Ulysse Prévost | Marquage au sol + poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Nomad 76 | 24 |
| | | Ulysse Prévost | Marquage au sol + poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Ficibus | 1 |

5 à 10 minutes à pied

| Site | Fréquentation | Arrêt(s) | Matérialisation | Exploitants | Ligne(s) |
|---|---------------|---------------------------------|---|-----------------|---------------------|
| 21 Musée des Pêcheries | nc | Ulysse Prévost | Marquage au sol + poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Nomad 76 | 24 |
| | | Ulysse Prévost | Marquage au sol + poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Ficibus | 1 |
| 22 Cathédrale Saint-Pierre | 60 000 | Place François Mitterrand | Marquage au sol + abri + parking à proximité | Nomad 14 | 50, 52, 53, 56 |
| | | Mitterrand (poste) | Marquage au sol + abri + parking à proximité | Astrobus | 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 |
| 23 Centre aquatique le Nautile | 182 624 | Le nautile | Marquage au sol + abri | Astorbus | 6 |
| 24 Clos Arsène Lupin | 13 781 | Étretat - Mairie | Marquage au sol + poteau + voie dédiée | Nomad 76 LIA | 17, 24 13, 21 |
| 25 Fromagerie Graindorge | 70 012 | Livarot - centre | Marquage au sol + poteau | Nomad 14 | 53 |
| 26 Hôtel Dubocage de Bléville | 11 904 | Lamblardie | Marquage au sol + poteau | LIA | 4, 13 |
| 27 Jardin conservatoire fleurs et légumes | 927 | Saint-Pierre-sur-Dives - Mairie | Poteau (un côté) | Nomad 14 | 52 |
| 28 La Mer pour Tous | 3 200 | Musée Des T. Neuvas | Marquage au sol | Ficibus | 2 |
| 29 Abbaye de Graville | 8 985 | Abbaye Graville | Marquage au sol + poteau | LIA | 9 |
| 30 L'agriculture au fil du temps - musée agricole et ferme pédagogique | NC | Maniquerville - Château | Poteau + abri | Nomad 76 | 23, 24 |
| 31 Maison des Buissonnets | 55 129 | Les buissonnets | Marquage au sol + poteau | Nomad 14 | 50 |
| | | Les buissonnets | Marquage au sol + poteau | Astrobus | 3 |
| 32 Manoir de Bellou | 681 | Le manoir | Rien | Nomad 14 | 153 (scolaire) |

5 à 10 minutes à pied

| Site | Fréquentation | Arrêt(s) | Matérialisation | Exploitants | Ligne(s) |
|--|---------------|-------------------------|---|-------------|--------------------------|
| 33 Maison des Templiers | NC | Quai | Poteau + quai + voie dédiée + abri | Nomad 76 | Service Brotonne, 10, 20 |
| | | Quai | Poteau + quai + voie dédiée + abri | Astorbus | 30 |
| 34 Musée d'art et d'histoire de Lisieux | 8 104 | Abbaye | Marquage au sol + poteau (un côté) + abri (un côté) | Astorbus | 4 |
| 35 Musée d'Art Moderne André Malraux | 114 671 | MuMa | Marquage au sol + poteau | LIA | 7, 13 |
| 36 Musée découverte du chocolat | 5 500 | ZA Le Héron | Marquage au sol + poteau | Ficibus | 2 |
| 37 Musée du prieuré | 2 172 | St Martin | Poteau + quai | Nomad 76 | 20, 23, 24 |
| | | St Martin | Poteau + quai | LIA | 12, 14, 17 |
| 38 Musée Montebello | 13 313 | Tamaris | Marquage au sol (un côté) + poteau | Nomad 14 | 20, 22 |
| 39 Musée municipal du vieux manoir | 2 148 | Orbec | Abri (un seul côté) + parking à proximité | Nomad 14 | 56, 156 (scolaire) |
| 40 Muséoseine | 17 000 | Maison de retraite | Marquage au sol | Nomad 76 | 20 |
| 41 Woody Park | 3 200 | Cité Scolaire Le Dantec | Marquage au sol + poteau | Ficibus | 3 |

1 ORGANISER LE REGROUPEMENT

Il s'agit ici de regrouper en un point unique tous les usagers des lignes 7 et 13, peu importe leurs sens de circulation.

Pour la circulation sud/nord, l'arrêt de bus est maintenu dans sa localisation actuelle. Un élément graphique vertical indique aux passagers la direction à prendre pour atteindre le MuMa. Pour la circulation nord/sud, l'arrêt de bus existant est décalé au niveau des jeux pour enfants. Ce nouveau marqueur urbain matérialise le point de départ de la promenade jusqu'au MuMa.

Il est consolidé et devient une véritable station de mobilité. Il accueille des toilettes publiques, un espace d'attente et des stationnements vélos. Il est couvert et permet la montée/descente dans les meilleures conditions. A l'arrière, il offre un espace ombragé qui fonctionne avec les jeux pour enfants existants.

WC
PARKING VELO
ARRÊT BUS

AIRE DE JEUX

2

CHEMINER JUSQU'AU MUMA

Le parvis du MuMa, invisible depuis le boulevard François 1^{er}, est doublé par l'espace au sud de l'arrêt de bus. Ce dernier fait office de parvis « d'appel » et peut accueillir des oeuvres temporaires, en lien avec les expositions du musée.

De cet espace commence la promenade urbaine et architecturale vers le MuMa. La signalétique existante des « petits pas » est renforcée / remplacée par un traitement unifié du revêtement et l'ajout d'autres éléments de signalétique.

Cette mise en tension des espaces s'accompagne par des dispositifs « hors les murs » du musée qui offrent une introduction aux futurs visiteurs.

A l'issue du parcours, l'usager arrive directement sur le parvis du MuMa, qu'il découvre dans son contexte urbain (architecture Perret, capitainerie, grand quai), achevant la promenade sur une note qualitative indéniable.

Musée d'art moderne
André Malraux

« Danse printanière »
Dennis Smith

Espaces d'exposition
« hors les murs »

Arrêt de bus
MuMa

3. LES SITES TOURISTIQUES ÉLOIGNÉS D'UN ARRÊT DE BUS

27 sites touristiques ont leur arrêt de bus le plus proche jugé trop éloigné. Ils ont été répartis de la manière suivante :

- › 14 ont un arrêt de transport en commun accessible pour des marcheurs aguerris (entre 200 et 400 mètres) mais non accessibles pour les personnes avec des difficultés de déplacement ;
- › 13 sont trop éloignés, l'arrêt de transport en commun se situant à plus entre 10 et 20 minutes à pied, soit entre 400 et 800 mètres.

Pour cette qualité de desserte, plusieurs préconisations peuvent être faites.

- › **déplacer l'arrêt le plus proche au plus près du site touristique ;**
- › **prévoir la mise en tourisme de l'arrêt dès sa nouvelle installation.**

FOCUS SUR LE PALÉOSPACE

Le Paléospace est l'exemple même d'un site touristique dont l'arrêt le plus proche, qualifié d'éloigné, a une desserte de qualité en horaire et itinéraire.

L'arrêt « Résidence normandes » est desservi par la ligne Nomad 14 n° 20 Le Havre-Deauville-Cabourg-Caen.

Cette ligne est d'un fort intérêt car elle longe la côte littorale fortement touristique et a pour départ/terminus de grandes villes. Cette ligne fonctionne toute la semaine, à des horaires réguliers qui correspondent aux horaires d'ouverture du site touristique (du mardi au dimanche de 10h à 19h).

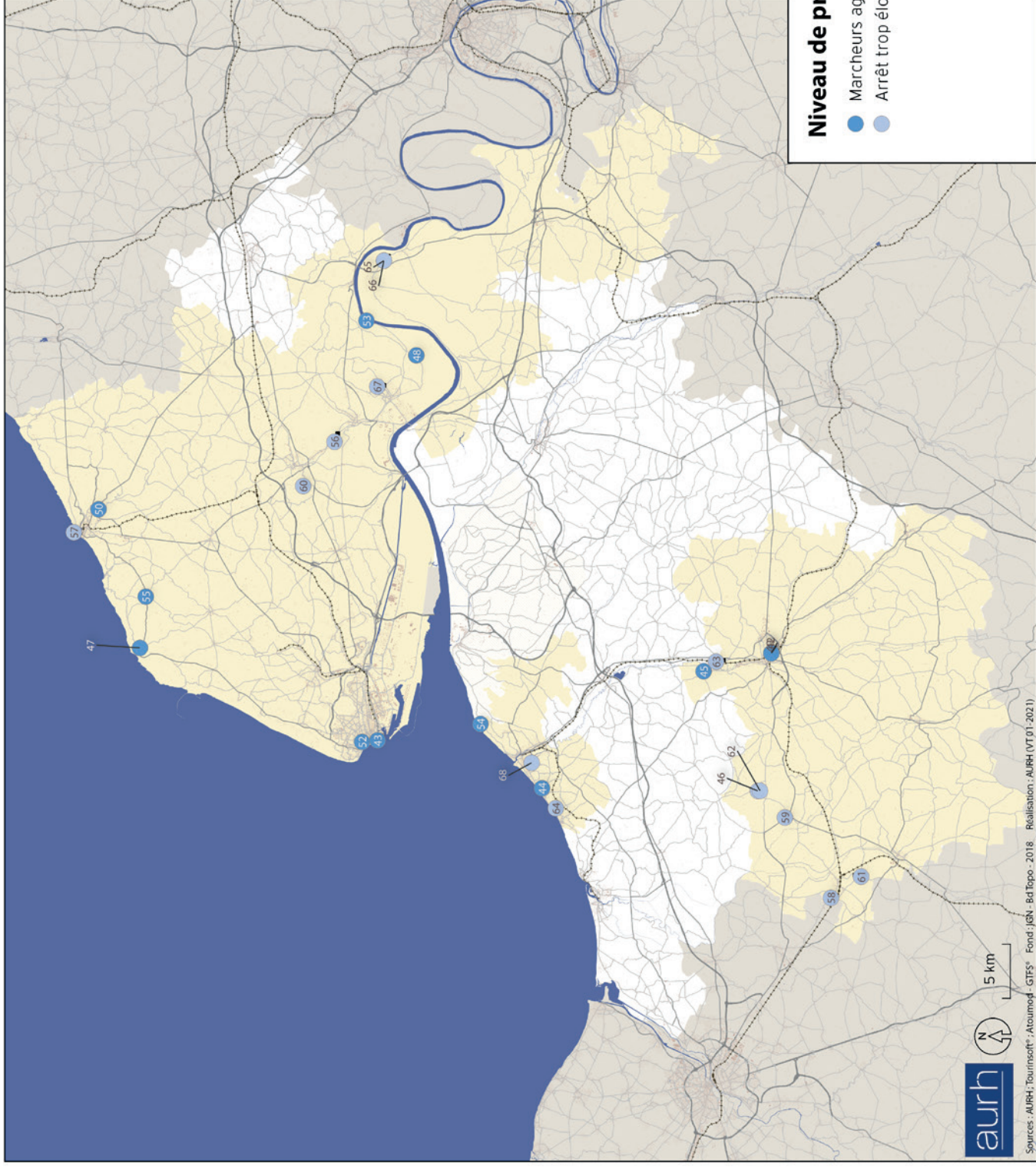
Quelques les freins quant à son utilisation en termes de mobilité touristique sont à noter :

- › la durée du trajet (ex. Le Havre/ gare routière – Villers sur mer/Résidences normandes : environ 1 h 45),
- › la correspondance à Deauville
- › le manque de cadence le dimanche, journée priorisée pour les liaisons express entre Le Havre – Honfleur - Caen.

La desserte existante peut être valorisée touristiquement en agissant uniquement sur l'arrêt par son rapprochement au site touristique, notamment sur l'itinéraire existant emprunté par la ligne de bus.



La proximité des sites touristique de l'estuaire de la Seine à un arrêt de transport en commun - Desserte distante



Focus : Centre-ville du Havre



Focus : Centre-ville de Fécamp



Focus : Centre-ville de Lisieux



Marcheurs aguerris

| Site | Fréquentation | Arrêt(s) | Matérialisation | Exploitants | Ligne(s) |
|--|---------------|------------------------|--|-------------|-------------------------|
| 42 Basilique Sainte-Thérèse de Lisieux (expérimentation d'une nouvelle ligne express à partir de septembre 2021) | 838 665 | Terres noires | Marquage au sol + poteau | Nomad 14 | 56 |
| | | Terres noires | Marquage au sol + poteau | Astrobus | 5 |
| | | Basilique | Abri + parking à proximité | Astrobus | 1 (dimanche uniquement) |
| 43 Bateau Ville du Havre II | 36 514 | St Joseph | Marquage au sol (un côté) + poteau (un côté) + abri (un côté) + quai | LIA | 1, 13 |
| 44 Batteries du Mont Canisy | 2 380 | Eglise | Marquage au sol + abri | Nomad 14 | 20, 120 (scolaire) |
| 45 Calvados Boulard | 9 610 | Coquainvillers - Bourg | Marquage au sol + poteau + abri | Nomad 14 | 150 (scolaire) |
| 46 Calvados Pierre Huet | 8 104 | Cambremer - centre | Marquage au sol + abri + parking à proximité | Nomad 14 | 158 (scolaire) |
| 47 Château des Aygues | 1 050 | Le Grandval | Marquage au sol + poteau + voie dédiée | Nomad 76 | 17, 24 |
| | | | LIA | | 13, 21 |
| 48 Château d'Etelan | 3 800 | Château | Aucun aménagement visible | Nomad 76 | 20 |
| 49 Diorama Thérèse Martin | 18 525 | Terres noires | Marquage au sol + poteau | Nomad 14 | 56 |
| | | Terres noires | Marquage au sol + poteau | Astrobus | 5 |
| | | Basilique | Abri + parking à proximité | Astrobus | 1 (dimanche uniquement) |
| 50 Jardin de Louanne | 1 876 | Moulin Bleu | Marquage au sol + poteau (un côté) + abri (un côté) | Ficibus | 1 |
| 51 Les Jardins d'Etretat | nc | Mairie | Marquage au sol + poteau + voie dédiée | Nomad 76 | 17, 24 |
| | | | LIA | | 13, 21 |
| 52 Les Jardins suspendus | 16 611 | Cochet | Poteau | LIA | 4 |
| 53 Musée Victor Hugo | 12 239 | Villequier - Centre | Marquage au sol + abri (un seul côté) | Nomad 76 | 20 |
| 54 Parc des Graves | nc | Villerville - Centre | Abri (un seul côté) + parking à proximité | Nomad 14 | 20, 120 (scolaire) |
| 55 Vélo rail des Loges | 21 914 | Eglise-Ecole | Marquage au sol (un côté) + poteau (un côté) | Nomad 76 | 24 |

Arrêts trop éloignés

| Site | Fréquentation | Arrêt(s) | Matérialisation | Exploitants | Ligne(s) |
|---|---------------|----------------------------|--|-------------|------------------------------------|
| 56 Abbaye du Valasse | nc | Le Becquet | Marquage au sol + poteau | Nomad 76 | 20 |
| | | À l'eau | Marquage au sol + poteau | Rezo'bus | Navette du marché |
| 57 Blockhaus du Cap Fagnet | nc | Quai Des Pilotes | Marquage au sol + abri | Ficibus | 3 |
| 58 Château de Canon | 50 000 | Mairie de canon | Poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Nomad 14 | 17, 155 (scolaire) |
| 59 Château de Crèvecœur | 41 789 | Crèvecœur-en-Auge | Poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Nomad 76 | Service Brotonne |
| 60 Château du Val d'Arques | 67 | Patte d'Oie | Marquage au sol + poteau | Nomad 76 | 20 |
| 61 Jardin de Manou | 519 | Percy en Auge - Mairie | (Aucun aménagement visible) | Nomad 14 | 162 (scolaire) |
| 62 Jardin du Pays d'Auge | 18 009 | Cambremer - centre | Marquage au sol + abri + parking à proximité | Nomad 14 | 158 (scolaire) |
| 63 Jardins du Château de Boutemont | 1 254 | Ouilly le Vicomte - Mairie | Abri | Nomad 14 | 50, 150 (scolaire), 151 (scolaire) |
| 64 Paléospace | 64 595 | Résidences normandes | Poteau (un seul côté) + abri (un seul côté) | Nomad 14 | 20, 120 (scolaire) |
| 65 PNR Boucles de la Seine Normande - Ecomusée | nc | N. D. Bliquetuit - Mairie | Marquage au sol + poteau (un seul côté) | Nomad 76 | Service Brotonne |
| 66 PNR Boucles de la Seine Normande - Maison du Parc | 2 683 | N. D. Bliquetuit - Mairie | Marquage au sol + poteau (un seul côté) | Nomad 76 | Service Brotonne |
| 67 Site archéologique de la Fontaine Saint-Denis | nc | Beauregard | Marquage au sol + poteau | Rezo'bus | Navette B, navette D, 22 |
| | | Maryse Bastié | Marquage au sol + poteau | Rezo'bus | Navette B, 22 |
| 68 Villa Strassburger | 956 | Deauville - polyclinique | Marquage au sol (un seul côté) + abri (un seul côté) | Nomad 14 | 21 |
| | | Deauville - Prairie d'Auge | Poteau | Nomad 14 | 21 |

4. LES SITES TOURISTIQUES NON DESSERVIS

17 sites touristiques ont un arrêt de bus au-delà de 800 mètres et donc sont considérés comme non desservis.

Pour cette qualité de desserte, plusieurs préconisations peuvent être faites :

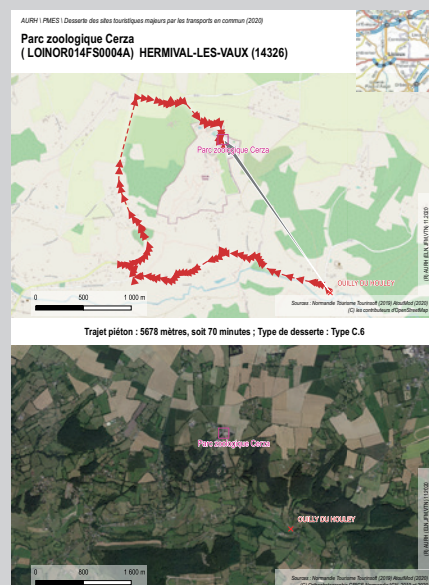
- › **créer un arrêt au plus près du site touristique ;**
- › **trouver des alternatives au transport en commun public de type navette privée ou création de lignes à vocation touristique.**

FOCUS SUR CERZA

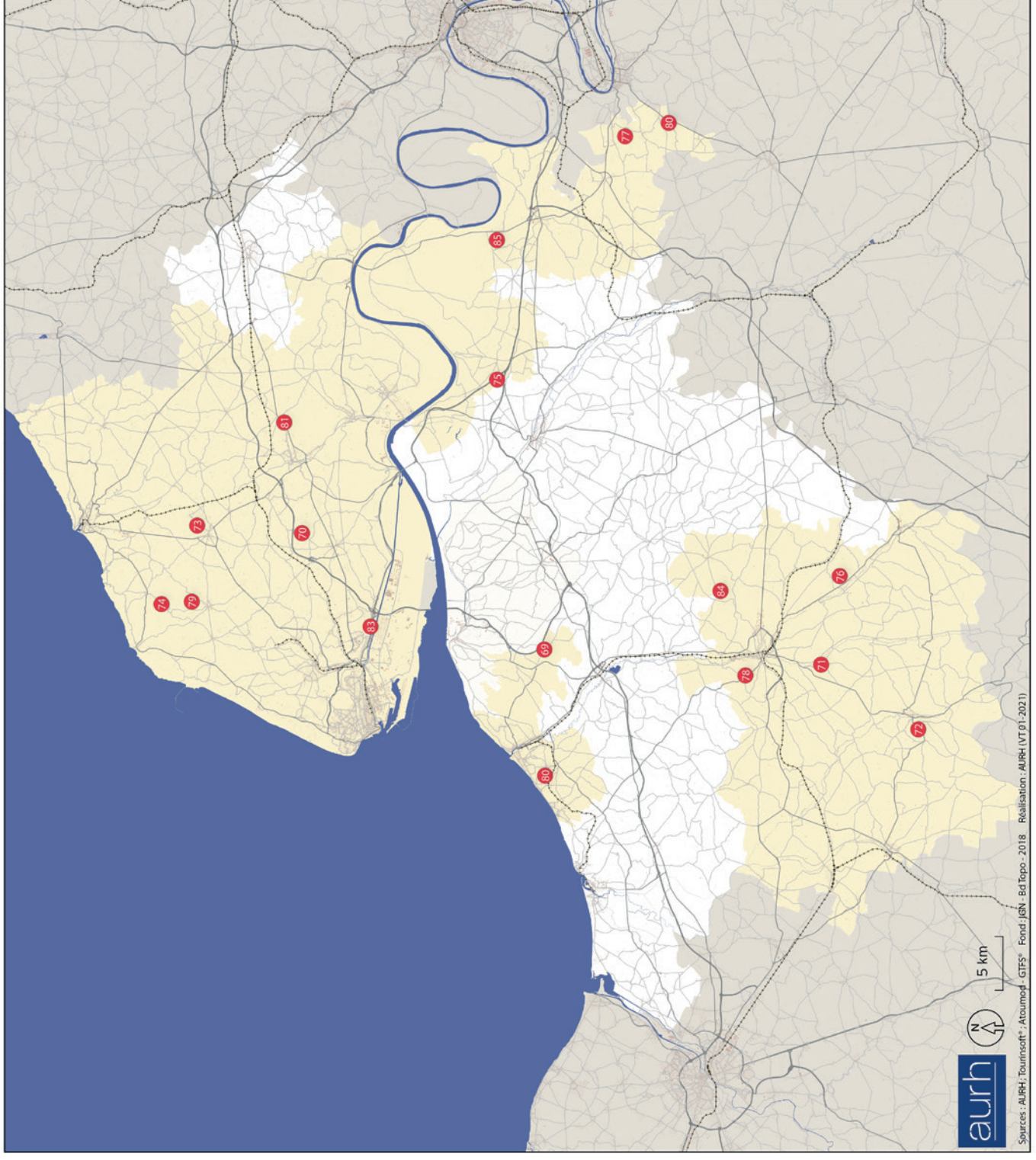
Le parc zoologique de Cerza accueille de nombreux visiteurs qui y passent la journée. Ouvert tous les jours de février à novembre, le site est desservi par un bus en été sur son parking et par un autocar interurbain à un arrêt trop éloigné. Le site est donc considéré comme non desservi car non accessible en bus tout au long de l'année. Cependant, une desserte régulière est envisagée courant 2021.

L'usage de la voiture étant essentiellement pour permettre aux visiteurs de s'y rendre sans effet de « programme » pour visiter d'autres lieux touristiques dans la journée, une desserte en bus avec plusieurs arrivées le matin et des retours en fin de journée depuis et vers des villes densément peuplées, semble opportun.

Un forfait combiné bus + entrée y trouverait tout son sens. L'accessibilité en bus peut être étudiée dans un premier temps sur les weekends et vacances scolaires en complémentarité de la période estivale.



La proximité des sites touristique de l'estuaire de la Seine à un arrêt de transport en commun - Desserte inexistante



Focus : Centre-ville du Havre



Focus : Centre-ville de Fécamp



Focus : Centre-ville de Lisieux



Niveau de proximité d'un arrêt

● Aucun arrêt à proximité

PMES

■ Adhérent

■ Partiellement

Non desservis

| Site | Fréquentation | Arrêt(s) | Distances* | Exploitants | Ligne(s) |
|---|---------------|---------------------------------------|------------|--------------|---------------------------------------|
| 69 Accrobranches Le val des cimes | 20 910 | Portes rouges | 1950 m | Nomad 14 | 50, 150 (ligne scolaire) |
| 70 Château de Filières | 850 | Gommerville - centre | 980 m | Nomad 76 | 20A (rabattement), ligne de marché |
| 71 Château de Saint-Germain de Livet | 18 413 | La Martinière | 2700 m | Nomad 14 | 53, 253 (ligne scolaire) |
| | | La redoute | 1750 m | Nomad 14 | 53, 253 (ligne scolaire) |
| 72 Devalparc | 20 000 | Livarot - Centre | 2050 m | Nomad 14 | 53, 253 (ligne scolaire) |
| 73 Ecomusée de la pomme et du cidre | 399 | Bretteville-du-Grand- Caux - école | 1500 m | Nomad 76 | 22, ligne de marché |
| 74 Etretat Aventures | 15 000 | Livre de beurre | 2170 m | Nomad 76 | 24 |
| 75 Ferme fortifiée de Beaumont | 433 | Corneville/Risle D-675 | 7200 m | Nomad région | Ligne Bus Pont- Audemer/Rouen |
| 76 Ferme nature de la Dame Blanche | 7 490 | La Chappelle Yvon | 2000 m | Nomad 14 | 56, 156 (ligne scolaire) |
| | | La chapelle | 1380 m | Nomad 14 | 56, 156 (ligne scolaire) |
| 77 Jardin-Roseaie Chasse Spleen | 250 | Bosroumois - écoles | 1450 m | Nomad 27 | 150b |
| 78 Le Père Jules | 6000 | Coubertin | 3330 m | Astorbus | 1 |
| | | Abbaye | 2300 m | Astorbus | 4 |
| 79 Maison André Gide | 450 | Rue M Allgret | 1300 m | Nomad 76 | 24 |
| 80 Moulin Amour | 9 015 | RD38 école | 8340 m | Nomad 27 | 150b |
| 81 Parc Calouste Gulbenkian | 1 209 | Services techniques | 1800 m | Nomad 14 | 121 (scolaire) |
| | | Gare de Blonville- Bénerville | 2000 m | SNCF | Lisieux/Dives- Cabourg |
| 82 Parc de la Sauvagette | 34 400 | Bolbec - vivier | 1430 m | Rézo'bus | 2 |
| 83 Parc et Château d'Orcher | 9 990 | Turgauville | 1260 m | LIA | 10 |
| 84 Parc zoologique Cerza (une halte sur le parking du parc l'été uniquement) (mise en place d'une desserte à l'année courant 2021) | 119 005 | Ouilly du Houley | 5300 m | Nomad 14 | 157 |
| | | Moyaux | 4500 m | Nomad 14 | 157 |
| | | Moyaux | 4500 m | Nomad 27 | 560b |
| 85 PNR Moulin de Pierre | 2836 | Hauville - La Vallade | 1260 m | Nomad 27 | 560 |

*distance réelle qui prend en compte le cheminement piéton et non la distance la plus courte dite « à vol d'oiseau »

5. RÉPARTITION DES ARRÊTS PAR EXPLOITANTS

| | Nb de sites | Nombre de dessertes (lien arrêt-ligne) | | | | | | | | | Total |
|-------------------------------|-------------|--|----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|----------|--------------|------------|
| | | Nomad 14 | Nomad 27 | Nomad 76 | LIA | Astrobus | Rezo'bus | Ficibus | SNCF | Nomad région | |
| Proximité immédiate | 4 | 1 | 0 | 2 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 6 |
| 2 minutes à pied | 11 | 7 | 2 | 0 | 5 | 3 | | 1 | 0 | 0 | 18 |
| 5 à 10 minutes à pied | 26 | 12 | 0 | 16 | 6 | 5 | 1 | 6 | 0 | 0 | 46 |
| Mise en tourisme | 41 | 20 | 2 | 18 | 12 | 8 | 3 | 7 | 0 | 0 | 70 |
| « Marcheurs aguerris » | 14 | 7 | 0 | 6 | 4 | 4 | | 1 | 0 | 0 | 22 |
| Arrêt trop éloigné | 13 | 12 | 0 | 4 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 | 0 | 20 |
| Déplacement de l'arrêt | 27 | 19 | 0 | 10 | 4 | 4 | 3 | 2 | 0 | 0 | 42 |
| Non desservis | 17 | 15 | 4 | 6 | 1 | 2 | 1 | 0 | 1 | 1 | 31 |
| Arrêt à créer | 17 | 15 | 4 | 6 | 1 | 2 | 1 | 0 | 1 | 1 | 31 |
| Total | 85 | 54 | 6 | 34 | 17 | 14 | 7 | 9 | 1 | 1 | 143 |

La répartition des arrêts par exploitants montre que les réseaux urbains sont majoritairement concernés par une « mise en tourisme » de l'arrêt alors que les réseaux interurbains doivent repenser la desserte des sites touristiques en terme de proximité et d'horaires.

Les actions de court terme peuvent être engagées dans les villes concentrant le plus de sites touristiques telles que Le Havre ou Lisieux.

Un travail de moyen/long terme est à engager avec la Région Normandie pour que, dans le cadre du déploiement et/ou de la refonte des réseaux de bus Nomad, les sites touristiques majeurs puissent être pris en compte, notamment en période de vacances scolaires et week-ends.



CONCLUSION

— CONCLUSION

L'étude menée fait apparaître une disparité dans l'accessibilité en transport en commun des sites touristiques majeurs du territoire de l'estuaire de la Seine.

Cependant, selon qu'il soit bien desservi, mal desservi ou non desservi, **chaque site touristique peut voir sa desserte s'améliorer**. Il s'agit alors de prioriser les actions selon des critères qui restent à définir : fréquentation des sites touristiques, exploitant... **Des préconisations pratiques sont d'ores-et-déjà applicables alors que d'autres, dites structurelles, doivent s'inscrire dans le moyen/long terme** en concertation avec les acteurs locaux du tourisme et de la mobilité. Des solutions innovantes et des expérimentations territoriales peuvent naître de ces échanges.

Le maillage des transports en commun doit s'adapter aux besoins de la clientèle touristique, clientèle peu représentative des usagers actuellement. Afin de connaître leurs habitudes et leurs attentes en matière de transport en commun pendant leurs vacances, il serait opportun de réaliser une enquête terrain. Cette dernière pourrait être réalisée à l'entrée de sites touristiques majeurs du territoire sélectionnés pour la qualité de leur desserte en transport en commun (le Muma par exemple) et à l'inverse, pour leur absence de desserte (le parc zoologique de Cerza par exemple).

Un travail doit aussi s'engager pour rendre attractif le transport en commun en proposant une expérience de mobilité différente, en ciblant la communication vers la clientèle touristique qu'elle soit endogène ou exogène et en facilitant l'usage (notamment la réservation).



ANNEXE
POINT MÉTHODOLOGIQUE

TRAITEMENT DE LA DONNÉE TRANSPORT

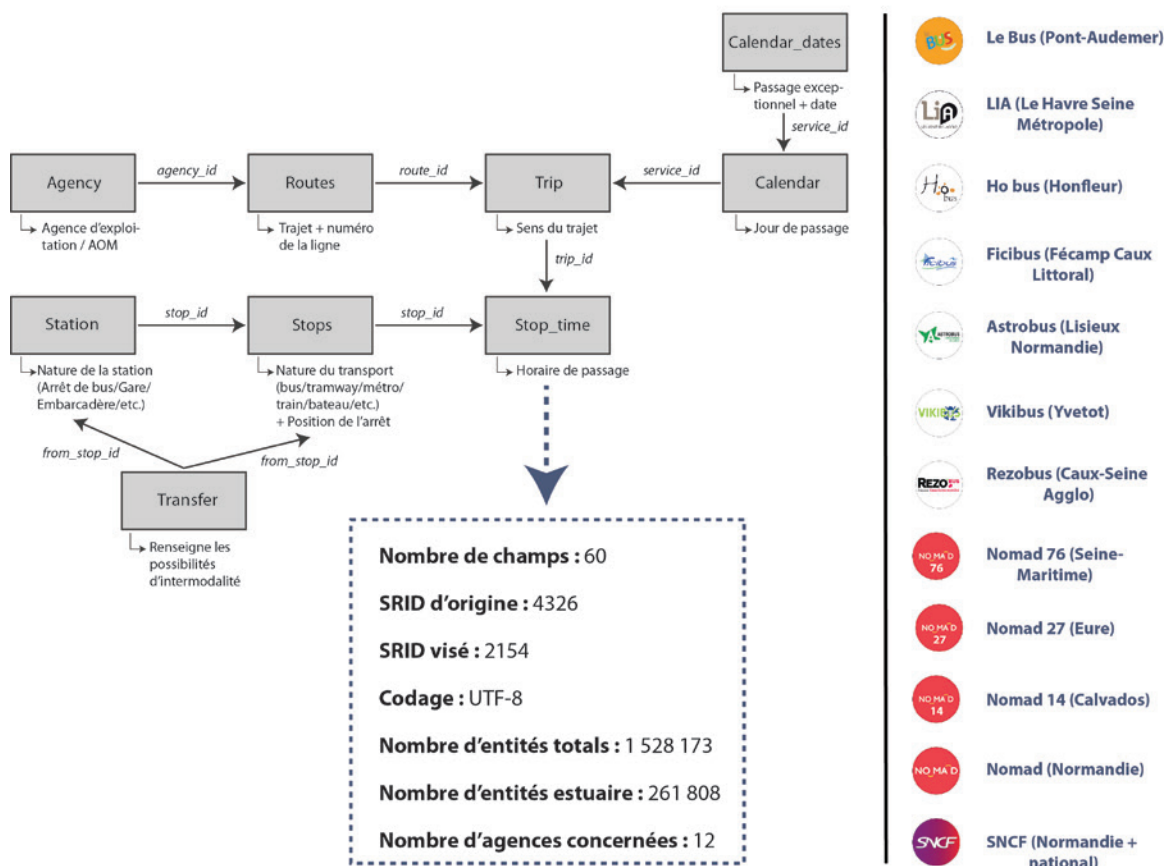
Identification des arrêts

L'identification des arrêts à proximité des sites touristiques majeurs de l'estuaire a pu être réalisé à partir de l'exploitation du jeu de données des horaires des transports en commun normands porté à connaissance par la plateforme Atoumod®. Il s'agit d'une compilation des données utilisées par le calculateur d'itinéraire commentjyvais.fr, et fournie au format GTFS. Cette base de données est disponible en open-source sur le site transport.data.gouv.fr.

Initialement conçu par Google afin d'implémenter les données liées aux transport publics dans son service de cartographie interactive Google Maps, ce format de données définit les normes de diffusion nécessaires à l'identification des caractéristiques techniques et géographiques des lignes, des arrêts ou des stations, tout en offrant des détails sur la qualité du service et les possibilités d'intermodalités. Les autorités organisatrices des mobilités fournissent ainsi un jeu de données composé de 9 à 10 fichiers liés (format CSV).

Une fois que les données Atoumod datant du mois de septembre 2020 ont été téléchargées, l'objectif fut de joindre les différents fichiers distribués selon le schéma ci-après.

Composition de l'agregat des données GTFS Atoumod



Il est important de noter qu'une entité correspond à un horaire de passage affiché sur la grille horaire d'un service de transport. Cette jointure permet le repérage de près de 260 000 entités géolocalisées, soit l'équivalent de 260 000 horaires de passage répartis entre 383 lignes régulières, tous modes confondus, et 1766 points d'arrêt. Toutefois, la localisation géographique indiquée n'est pas correcte pour un certain nombre de ces points. 618 arrêts ont dû être relocalisés.

L'AURH s'est alors engagée dans un processus de parfaite géolocalisation des arrêts à proximité des sites touristiques majeurs du territoire, avec pour finalité d'identifier les distances existantes entre ces deux lieux. Pour ce faire, l'agence s'est appuyée sur sa connaissance du territoire, ainsi que sur un lourd travail de photo-interprétation. Elle prit soin par la même occasion de distinguer les sens de circulation des matériels roulants.

Matérialisation de l'arrêt

L'autre inconvénient identifié est le manque de descripteur quant aux caractéristiques physiques des points d'arrêt. Pour pallier à cela, l'équipe s'est appuyée sur le travail de photo-interprétation initié précédemment afin d'apporter des éléments qualifiants à ces arrêts.

Ont ainsi été analysés et renseignés la présence d'éventuels :

- › marquages au sol ;
- › poteaux ;
- › panneaux d'affichage distinct ;
- › abris (ou d'un hall pour les gares et les stations) ;
- › quais (pour les personnes à mobilité réduite) ;
- › voies dédiée (pour les bus) ;
- › parkings à proximité direct.

Ces compléments d'informations vont permettre par la suite d'améliorer la qualité des préconisations d'aménagement à venir.

Un complément nécessaire avec les horaires d'été

Le dernier point de vigilance observé porte sur les horaires d'été qui ne sont pas renseignés. Cette carence en information n'est pas négligeable, d'autant que les taux de fréquentation des sites touristiques sont à leur plus haut niveau durant cette période estivale. Cette observation viendra donc faire l'objet d'un travail de recherche et de saisie manuelle complémentaire de ces horaires dans un objectif de poursuite de cette étude.

TRAITEMENT DE LA DONNÉE TOURISME

Identification des pôles touristiques

La donnée tourisme provient d'une collecte réalisée par l'AURH identifiant préliminairement 93 sites touristiques majeurs. Cette donnée a été croisée avec la base de données de l'organisation Normandie Tourisme (Tourinsoft®) pour obtenir : l'authentification du site touristique, sa localisation, sa classification. Après consolidation, l'ensemble de définition s'est établi à 85 sites touristiques. Les données de l'offre de transport structurée dans la base Atoumod® étant également géoréférencées, elles ont pu être croisées dans un système d'information géographique (SIG) pour déterminer l'arrêt de transport en commun le plus proche desservant chaque site touristique majeure, quel que soit la distance (de quelques mètres à plusieurs kilomètres).

Du simple distancier à la distance-temps du touriste piéton

Pour autant, ici l'étude ne s'est pas limitée au calcul d'une distance à vol d'oiseau qui manque de réalisme sur le terrain. L'étude s'est appuyée sur les services de la technologie e-toile® qui intègre un programme de calcul d'itinéraire très performant (s'appelant techniquement une interface de programmation ou API). Cette technologie, mise en œuvre pour la démarche de « toile logistique » avec l'agence d'urbanisme de Strasbourg (ADEUS), exploite un calculateur d'itinéraire intégré à la plateforme « OpenRouteServices » (<https://openrouteservice.org/>). Ce service web tire lui-même parti de la base de données collaborative mondiale ouverte OpenStreetMap. Le calcul d'itinéraire se fait entre deux nœuds géographiques géoréférencés, sans étape, ayant pour départ l'arrêt de transport en commun le plus proche apparié depuis le site touristique majeur qu'il dessert (arrivée). Le calcul peut se réaliser pour plusieurs vecteurs (appelés « profile » par le programme) : véhicule de tourisme, poids-lourd, vélo, mais aussi piéton. Il existe même un mode « wheeling chair » pour le parcours en chaise roulante d'une personne à mobilité réduite. Ici le mode piéton a été utilisé, c'est-à-dire que le parcours est estimé constant à 5km/h sur les tronçons de voie autorisés, c'est-à-dire la voie publique et une chaussée bitumée. La toile logistique standardise et industrialise ce calcul élémentaire pour l'exécuter en boucle pour tout un ensemble (ici les 85 trajets allant de l'arrêt de transport en commun au site touristique majeur ont été générés, le programme fonctionnant jusqu'à 2500 calculs par tranche de 24 heures). Le système d'information e-toile® récupère les géométries des parcours qui peuvent être exploitées par le SIG (calcul de durée, superposition d'itinéraires, etc.)

Exemple « Palais Bénédicte »

Détermination de l'arrêt de transport en commun le plus proche avec l'arrêt TEC « Bénédicte » à 89 mètres à vol d'oiseau. En calculant l'itinéraire piéton optimal, les 89 mètres deviennent 166 mètres qui se parcourent en 4 minutes environ.

Dans les deux cas on parle bien de la desserte du site touristique « Palais Bénédicte » par l'arrêt « Bénédicte » mais avec une forme abstraite simple, la distance euclidienne et une forme réaliste opérationnelle, le parcours final du piéton.

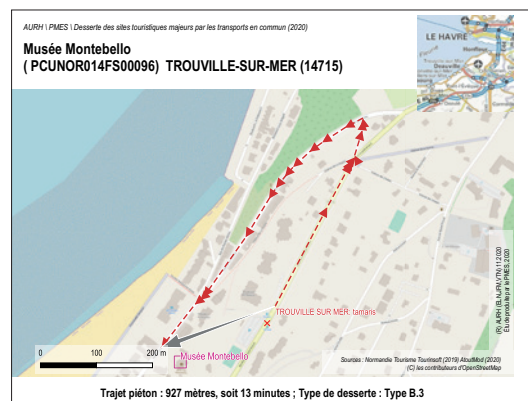


Atlas des 85 dessertes des sites touristiques par les transports en commun

Les données d'itinéraires piéton sont intégrées dans le document cartographique électronique de l'étude pour permettre de produire un atlas monographique des sites. Cet atlas est réalisé avec le logiciel QGIS® afin de cartographier chaque situation au plus près et d'alimenter le rapport d'étude.

Pour chacun des 85 sites touristiques, sa localisation est présentée en cartouche 1/1 millionième. Le titre de la planche est formé par la combinaison du nom du site, sa commune d'implantation et la qualité de la desserte en transport en commun. La carte est centrée sur l'itinéraire piéton entre le site et son arrêt, sur un fond Openstreetmap®. La distance à vol d'oiseau, matérialisé par une flèche grise, n'a pu être parfois retenue car ne représentant pas un itinéraire réalisable à pied. Un itinéraire alternatif est de temps à autre proposé quand le chemin par la route n'est pas opportun en terme de durée de trajet.

Les sites sont classés par un numéro de série mais un autre ordre serait possible (classement communal, selon durée d'accessibilité piétonne ou la fréquentation).



PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Normandy Building
1 quai George V
76600 Le Havre
02 78 93 03 96

www.estuairedelaseine.fr
contact@estuairedelaseine.fr
[@estuaire_seine](https://twitter.com/estuaire_seine)